

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SOCIAL

01

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

15

ECONOMIE

03

ENERGIE

05

N° 2733

23 Janvier 2023

23 January 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01/DM/C.NKLM/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C.NKLM/SG DU 18JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 28/11/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES: ASSA-SI(MENGUEME-BANE)ET MBEDOUYOU DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	Reference	0133-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°0133-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ AFROMNI SARL, BP : 276 GAROUA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 2: ZONE AMONT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022RELATIF AU GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
3	Reference	000001/DC/MINEE/CIPM/2023 DU 20 Janvier 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 000001/DC/MINEE/CIPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-02-2023
4	Reference	00992/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°00992/CAA/DAG/SDAAB/SM DU19.01.2023DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE N°15707/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 24 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
5	Reference	134-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°134-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE AFROMNI SARL, BP : 276 GAROUA, DU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022: LOT 1 (IMMEUBLE SIMAR, IGH, CLUB HOUSE ET LOGEMENTS).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	N° 0096 23/ADC/DG/ DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0096 23/ADC/DG/ DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT CONTIGU AU CENTRE DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

7	Reference	002/AONO/C.NKOTENG/SG/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NKOTENG/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 20/01/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-02-2023

8	Reference	000002/DC/MINEE/CIPM/2023 DU 20 Janvier 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 000002/DC/MINEE/CIPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPLETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-02-2023

9	Reference	000391/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 000391/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 24 NOVEMBRE 2022 RELATIF AU GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	03/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/23 DU 20/01/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 20/01/2023 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE CABINETS D'INGENIERIE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE FRAGILISEE ET DE MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-02-2023

11	Reference	_00993/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00993/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 19.01.2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ETAPE DE L'AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°15710/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 24 NOVEMBRE 2022 RELATIF AUX PRESTATIONS DE SERVICES INTERNET SECURISE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 00989/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire Titre/objet DÉCISION N° 00989/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 19.01.2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES GADGETS DE FIN D'ANNÉE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 0135-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 Lire Titre/objet DÉCISION N°0135-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ SCAM SECU, BP :16 648 YAOUNDE, DU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022: LOT 3 (ZONE SOUS DOUANE ET ZONE AVAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 0097 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm Lire Titre/objet DÉCISION N° 0097 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉNOVATION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 16/AONO/C.AYOS/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/C.AYOS/CIPM/2023 DU 20/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AYOS Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 17-02-2023
-----------	--

16	Reference 001/AONO/C-NKOTENG/CIPM-PCCM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NKOTENG/CIPM-PCCM/2023 DU 20/01/23 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (1) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-02-2023
-----------	--

17	Reference 001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-MBA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-MBA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-02-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	00000001/DC/MINFI/CTR/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°00000001/DC/MINFI/CTR/2023 OF__ 18 JAN 2023 POUR L'EDITION ET LA PRODUCTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-03-2023

19	Reference	001/AAMI/ONCC/CPIM/2023 du 20 Janvier 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/ONCC/CPIM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES EN VUE DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC). FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-02-2023

20	Reference	00000004/ASMI/MINEE/SG/CI/2023DU 18 JANVIER 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000004/ASMI/MINEE/SG/CI/2023DU 18 JANVIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE LA MODERNISATION DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE) A TRAVERS L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU COURRIER DU MINEE FINANCEMENT : BIP 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-02-2023

21	Reference	00000005/ASMI/MINEE/SG/CI/2023DU 18 JANVIER 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000005/ASMI/MINEE/SG/CI/2023DU 18 JANVIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI) 2024-2027 DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.FINANCEMENT : BIP 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-02-2023

22	Reference	001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 DU 10 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-01-2023

23	Reference	0112-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 0112-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 40/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/11/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	<p>Reference n/a Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 000008/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALENUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)DURÉE : TRENTE (60) JOURS.DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS</p>
-----------	--

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

25	<p>Reference 011-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>COMMUNIQUE N° 011-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 37/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 10/11/2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

26	<p>Reference 00990/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>COMMUNIQUE N°00990/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 19.01.2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 14022/DC/CAA/CIPM/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES GADGETS DE FIN D'ANNEE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

27	<p>Reference 017/C/CRA/SG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>COMMUNIQUE N° 0017/C/CRA/SG/2022 DU 17 JAN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES N° 27,28,29, 30,31,32 & 33_/M/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU PASSE APRES CONSULTATION N° 05/DC/CR-AD/SG/ CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005034/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/OMBEC/AJSL DU 14 OCTOBRE 2022, RENOUELEE PAR LETTRE N° 00212-23/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 12 JANVIER 2023</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

28	<p>Reference 034_C/CRA/SG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>COMMUNIQUE N°_034_C /CRA/SG/2022 DU 17 JAN 2023 PORTANT ATRIBUTION DE LETTRE COMMANDE N° 34 /LC/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU PASSE APRES CONSULTATION N° 006 /DC/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°005034/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AJSL DU 14 OCTOBRE 2022, RENOUELEE PAR LEHRE N°.00212- 23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 12 JANVIER 2023, RENOUELEE PAR LETTRE N°.00212-23/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 12 JANVIER 2023.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	002/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT DE DIX (10) RELAIS COMMUNAUTAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI POUR LE PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC).
Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
Date de cloture	01-02-2023

30

Reference	001/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERE N°001/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN GENRE AU SEIN DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC).
Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
Date de cloture	01-02-2023



COMMUNE DE NKOLMETET

DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C.NKLM/SG DU 18JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/C.NKMT/CIPM-NKMT/2022 DU 28/11/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES: ASSA-SI(MENGUEME-BANE)ET MBEDOUMOU DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Nkolmetet ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N02018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCGA) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté conjoint MINMAP/MINFI N000000226 du 06 Août 2013 fixant les montants des Indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics, des Présidents Membres et Rapporteurs des Sous- Commissions d'analyse des offres ;

Vu l'Arrêté N° 000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la Décision N°00095/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 19 Février désignation du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Nkolmetet ;

Vu la Décision N°24/21/DM/C.NKMT/SG du 02 Septembre 2021 constatant la composition Commune de Nkolmetet ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse ;

Vu le Procès-verbal du 16 Janvier 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Nkolmetet ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **PROVIDENCE SARL, Tél 698 40 12 69 – 691 15 69 69**, est retenue comme Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieux d'exécution	Attributaire	Montant TTC Lu	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution
DEUX (02) FORAGES POSSITIFS EQUIPES DE PMH ASSA-SI ET MBEDOUMOU	PROVIDENCE SARL	15 925 647	16 247 622	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°0133-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ AFROMNI SARL, BP : 276 GAROUA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 2 : ZONE AMONT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022 RELATIF AU GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0856/21/CA/PAD du 22 Décembre 2021 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2022 ;
VU l'instruction générale n° 007/22/DG/PAD du 06 Janvier 2022 fixant le cadre général de l'exécution du budget du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0933-22/CA/PAD du 30 Mai 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnement et Services du Port Autonome de Douala ;
VU le Dossier d'Appel d'Offres n° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022 relatif au gardiennage des biens, des installations portuaires et au contrôle de la circulation des usagers au Port Autonome de Douala.
VU le Compte rendu de la 01^{ère} session de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du 05 Janvier 2023 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La Société **AFROMNI SARL, BP : 276 Garoua**, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 du 24 Novembre 2022 relatif au gardiennage des biens, des installations portuaires et au contrôle de la circulation des usagers au Port Autonome de Douala

- **MONTANT DU MARCHÉ : 205 706 250 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXÉCUTION : vingt-trois (23) Mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 000001/DC/MINEE/CIPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un avis de consultation pour une demande de cotation pour le recrutement d'une société de gardiennage pour la surveillance des bâtiments abritant les services centraux du Ministère de l'eau et de l'Energie et ses annexes.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, comprennent:

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations 24/24 et 7/7
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet de la présente demande de cotation s'élève à trente un millions deux cent cinquante mille (**31 250 000**) F.CFA TTC

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine d'entretien installé au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le Budget de Fonctionnement (BF) du MINEE de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d' Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille (**30 000**) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre (**un document unique qui comportera l'offre administrative, technique et financière**) rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard le **16 février 2023** à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

*« Demande de cotation N°000001/DC/MINEE/CIPM/2023 DU 20 janvier 2023 le recrutement d'une société de gardiennage pour la surveillance des bâtiments du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet de la présente demande de cotation est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Ce montant est de six cent vingt-cinq mille (**625 0000**) **F.CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **16 février 2023** à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à MVOG ADA (FACE COLLEGE MONTESQUIEUX).

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels (doit remplir les trois (03) première critères) ;
- L'engagement formel du soumissionnaire à préfinancer le contrat (absence d'engagement) ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des Marchés antérieures au cours des trois dernières années.
- Absence de délai dans la lettre d'intention à soumissionner.

- Absence d'agrément à exercer dans la sécurité au Cameroun.

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

N°	Désignations	Mode binaire	
		oui	non
1	Situation financière du soumissionnaire	oui	non
2	Equipes d'intervention	oui	non
3	Equipement (<i>joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition</i>)	oui	non
4	Références du soumissionnaire	oui	non

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13.

Dénonciation de tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 20 Janvier 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°00992/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 19.01.2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE N°15707/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 24 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun,

Vu Le Décret n° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret n° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret n° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres N°15707/AONO/CAA/CIPM/2022 du 24 Novembre 2022 relatif à la maintenance des ascenseurs à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

DÉCIDE :

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres N°15707/AONO/CAA/CIPM/2022 du 24 novembre 2022 pour la maintenance des ascenseurs à la caisse autonome d'amortissement est, à compter de la date de signature de cette décision, déclaré infructueux conformément aux dispositions du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°134-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE AFROMNI SARL, BP : 276 GAROUA, DU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022: LOT 1 (IMMEUBLE SIMAR, IGH, CLUB HOUSE ET LOGEMENTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant reorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Aout 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0856/21/CA/PAD du 22 Décembre 2021 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2022 ;
VU l'instruction générale n° 007/22/DG/PAD du 06 Janvier 2022 fixant le cadre général de réexécution du budget du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0933-22/CA/PAD du 30 Mai 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnement et Services du Port Autonome de Douala ;
VU Le Dossier d'Appel d'Offres n° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022 relatif au gardiennage des biens, des installations portuaires et au contrôle de la circulation des usagers au Port Autonome de Douala.
VU le Compte rendu de la J^{ère} session de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du 05 Janvier 2023 ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1er.- La Société **AFROMNI SARL, BP : 276 Garoua**, est adjudicataire de [l'Appel d'Offres National Ouvert N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 du 24 Novembre 2022 (lot 1) pour les prestations de gardiennage des biens, des installations portuaires et au contrôle de la circulation des usagers au Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ : 251 647 313 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : vingt-trois (23) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.

DOUALA le 13 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0096 23/ADC/DG/ DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT CONTIGU AU CENTRE DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
- Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 37/AONO/ADC/CIPM/2022 du 10/11/2022** ;
- Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, et des dossiers techniques et financiers ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 010-23/ADC/CIPM/se du 09 janvier 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1 – La lettre-commande relative aux travaux de rénovation du bâtiment contigu au centre de formation pour le magasin de stockage des consommables de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **SETTCAM INTERNATIONAL Sarl**, Tél : 691 18 45 82 / 673 92 17 48, BP : 3900 Yaoundé, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-neuf millions huit cent soixante-quinze mille vingt-huit (29 875 028) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **SETTCAM INTERNATIONAL Sarl** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 16 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NKOTENG/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 20/01/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PCCM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2 et T3 dans la Commune de NKOTENG, Département de la HAUTE-SANAGA, Région du CENTRE.

Les bâtiments à construire sont constitués de :

- 02 blocs de 02 duplex jumelés de type T3;
- 02 immeubles R+1 de 04 logements de type T3 ;
- 02 blocs de 02 logements plain-pied de type T2.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

Mission n°1 : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;

Mission n°2 : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;

Mission n°3 : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **vingt millions cinq cent quatre-vingt mille cinq cent quatorze (20 594 514) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de seize (16) logements de type T2 et T3 dans la Commune de NKOTENG.

●

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Secrétariat Général de la Commune de NKOTENG** et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la **recette municipale de la Commune de NKOTENG**. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le 17/02/2023 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (**DPPP**).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C.NKOTENG/SG/CIPM-PCCM/2023 DU 20/01/023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2 et T3 dans la Commune de NKOTENG, Département de la HAUTE-SANAGA, Région du CENTRE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **treize (13) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une assurance par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** ; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 17/02/2023 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

V

Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
 Absence de caution de soumission ;
 Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le** droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
 Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;
 Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
 Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
 Offre financière incomplète.

. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points

E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{Ng = 70 \times Note\ technique\ (Nt) + 30 \times Note\ financière\ (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\mathbf{Nf = \frac{100 \times Fm}{F}}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

- NKOTENG : BP : 22 Nkoteng, Tél. 677 63 90 47 / 699 21 95 84 ;

- FEICOM : Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN soit par téléphone aux numéros : **696 98 01 95/694 28 66 04/690 04 01 32/**.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 000002/DC/MINEE/CIPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un avis de consultation pour une demande de cotation pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propreté des locaux abritant les services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, comprennent:

- Nettoyage des bureaux (sols, moquettes, vitres, classeurs de rangement, outils informatiques, téléviseurs, réfrigérateurs, fauteuils) ;
- Nettoyage des couloirs et halls ;
- Nettoyage des toilettes ;
- Nettoyage et embellissement de la cour,
- Désherbage des alentours et ramassage des ordures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet de la présente demande de cotation s'élève à trente un millions deux cent cinquante mille (**31 250 000**) F.CFA TTC

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine d'entretien installé au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le Budget de Fonctionnement (BF) du MINEE de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d' Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille (**30 000**) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre (**un document unique qui comportera l'offre administrative, technique et financière**) rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard le **16 février 2023 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

*« Demande de cotation n° 000002/DC/MINEE/CIPM/2023 du 20 janvier 2023 pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propriété des bâtiments du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet de la présente demande de cotation est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Ce montant est de six cent vingt-cinq mille **(625 000) F.CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de six cent vingt-cinq mille **(625 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 16 février 2023 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à MVOG ADA (FACE COLLEGE MONTESQUIEUX).

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels (doit remplir les trois (03) premiers critères) ;
- L'engagement formel du soumissionnaire à préfinancer le contrat (absence d'engagement) ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des Marchés antérieures au cours des trois dernières années.
- Absence de délai dans la lettre d'intention à soumissionner.

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

N°	Désignations	Mode binaire	
		oui	non
1	Situation financière du soumissionnaire	oui	non
2	Equipes d'intervention	oui	non
3	Equipement (<i>joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition</i>)	oui	non
4	Références du soumissionnaire	oui	non

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13.

Dénonciation de tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 20 Janvier 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 000391/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 24 NOVEMBRE 2022 RELATIF AU GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Les sociétés dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des marchés relatifs à l'appel d'offres national ouvert visé en objet :

Désignation des lots	Soumissionnaires	Montants F CFA TTC	Délai d'exécution
Lot 1 : Immeuble SIMAR, IGH, Club House et Logements	AFROMNI SARL, BP : 276 Garoua,	251 647 313	23 (Vingt-trois) MOIS
Lot 2 : Zone Amont	AFROMNI SARL, BP : 276 Garoua,	205 706 250	
Lot 3 : Zone Sous Douane et Zone Aval	SCAM SECU BP. 16 648 Yaoundé	74 391 608	

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marchés y afférents.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 13 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 20/01/2023 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE CABINETS D'INGENIERIE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE FRAGILISEE ET DE MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le projet consiste à démolir et à reconstruire la clôture en béton armé au dépôt de Garoua. Le cabinet recruté devra assurer le suivi et le contrôle des travaux, il devra de manière détaillée :

- Assurer la coordination générale du projet ;
- Superviser l'exécution des travaux sur le terrain ;
- Assister le Maître d'Ouvrage à l'élaboration de tous les documents du chantier, notamment les rapports d'avancement et d'achèvement des travaux ;
- Veiller au respect des délais et à la maîtrise du budget du projet ;
- Assister aux opérations de réception et à la maîtrise d'ouvrage.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent en :

- a) La supervision de l'exécution des travaux conformément aux conditions du Marché passé avec l'entreprise adjudicataire, et selon les règles de l'art dans le respect des délais contractuels, tout en veillant également au contrôle et à la maîtrise des coûts, de la protection environnementale et de la sécurité sur le chantier. À ce titre, il assurera pendant toute la durée des travaux et au cours des phases préparatoires et de réceptions, la supervision et le contrôle des travaux **de démolition et de reconstruction de la clôture en béton armé au dépôt SCDP de Garoua y compris aménagements divers.**
- b) Il veillera également à l'utilisation efficiente de son propre personnel, de façon à mobiliser les experts respectifs en tenant compte des exigences des chantiers et des retours d'expérience de l'exploitation et de la maintenance de la SCDP ;
- c) Il veillera au respect de clauses contractuelles et au suivi des travaux pendant la période de garantie.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toute entreprise nationale/ou internationale répondant aux critères suivants :

- Être une entreprise de renommée nationale ou internationale ayant des compétences techniques dans le domaine des travaux de génie civil ;
- Justifier de références dans les projets d'études d'ingénierie ou de maîtrise d'œuvre de travaux de génie civil ;
- Disposer d'un personnel qualifié ayant une longue expérience dans ce type de projets.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club House au plus tard le **02/02/2023 à 15 h00min, heures précises, heure locale.**

Ils devront porter la mention :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 20/01/2023 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE CABINETS D'INGENIERIE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE FRAGILISEE ET DE MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA.

5. Composition du dossier

Les documents composant les offres dudit Appel à Manifestation d'Intérêt devront être présentés en deux (02) enveloppes intérieures insérées dans une enveloppe extérieure.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de l'appel à manifestation d'intérêt avec la mention « **A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les enveloppes intérieures seront identifiées ainsi qu'il suit :

- **Enveloppe A** – Dossier Administratif ;
- **Enveloppe B** – Dossier Technique.

La première enveloppe portera la mention « **Enveloppe A : Dossier Administratif** » et contiendra en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité émettrice datant de moins de trois (03) mois et en cours de validité les pièces suivantes.

1. Une déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée ;
 2. L'accord de groupement sous la forme d'un acte notarié le cas échéant ;
 3. Le pouvoir de signature du mandataire du groupement le cas échéant ;
 4. Une attestation de non-faillite établie et signée par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ou une attestation de non-cessation de paiement pour les entreprises étrangères ;
 5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du CAMEROUN ;
-
1. Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée et dûment cachetée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant, exigible même pour les entreprises étrangères ;
 2. Une attestation pour soumission à la CNPS en cours de validité, signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou son représentant (Chef de Centre ou gestionnaire de compte) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse ou une attestation de régularité vis-à-vis de la sécurité sociale pour les entreprises étrangères ;
 3. Une attestation de non-redevance délivrée par le responsable de la structure fiscale de rattachement certifiant la souscription des obligations fiscales déclaratives et d'acquittement des impôts dus pour l'exercice en cours. A défaut dudit Chef de Centre, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères ;
 4. Une expédition certifiée ou une conforme de la Carte de Contribuable en cours de validité, délivrée par le Chef de Centre de la structure fiscale de rattachement ou une Attestation d'Immatriculation timbrée ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères ;
-
1. Une expédition certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier établie et signée par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères.

NB : L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée dans un délai de **soixante-douze (72) heures** à compter de la notification de ladite absence ou de ladite non-conformité au soumissionnaire concerné entraîne le rejet de sa candidature.

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références du soumissionnaire constitués dans l'ordre suivant :

N°	Critères	Points
1	Références du cabinet	40
2	Personnel technique	25
3	Valeur technique de l'Offre	15
4	Moyens matériels et logistiques	10
5	Capacité financière	10

6. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

Les critères retenus pour le présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont les suivants :

- **Dossier administratif**

- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièces administratives jugées non conformes par le comité ad hoc et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- L'absence de l'attestation de visite de site signée par le chef de dépôt de GAROUA.

- **Offre technique**

- Présence d'une information financière ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique.

b) Critères d'évaluation

Les soumissions seront examinées sur la base des critères ci-après :

CRITERES D'EVALUATION ET DE QUALIFICATION		P
CRITERE I : REFERENCES DU CABINET		40
Expérience Générale du Cabinet		20
1.1 Avoir deux (02) références de contrôles des travaux de BTP dans les marchés publics d'au moins vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA chacun (2*05 points)		
1.2 Avoir deux (02) références des études pour travaux de construction de clôture ou bâtiments dans les marchés publics d'au moins vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA chacun (2*05 points)		
Expérience spécifique du Cabinet		20
1.3 Avoir deux (02) références de supervision des travaux de construction de barrières en béton armé. (2*05 points)		



CRITERES D'EVALUATION ET DE QUALIFICATION	P
1.4 Avoir deux (02) références de supervision des travaux de construction d'ouvrages en béton armé. (2*05 points)	
Nota :	
Joindre les copies de contrats, les procès-verbaux de réception ou tout autre pièce justificative équivalente.	
L'absence d'une des pièces (contrat ou PV de réception) entraine la note zéro (0/5) pour cette référence.	
CRITERE II. Personnel Technique	25
2.1 Chef de Projet	
<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de Génie Civil bac +5 - Justifier d'au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle - Avoir au moins trois (03) références en qualité de chef de projet de mission de contrôle pour travaux de génie civil - Être titulaire d'un certificat en management de projet (PMP ou équivalent) - Avoir une Attestation d'inscription aux ordres professionnels ONAC, ONIGC ou toute autre association professionnelle équivalente en cours de validité. 	
2.2 Responsable de Génie Civil	
<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur de génie civil bac +3 - Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle - Avoir au moins deux (02) références de contrôle ou suivi des projets de construction des clôtures, bâtiments, ou autres ouvrages de génie civil 	
2.3 Responsable Géotechnique	
<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme de technicien en géotechnique - Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle - Avoir au moins deux (02) références de projet/chantier en tant que responsable géotechnique 	
2.4 Responsable HSE	
<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un master en HSE 	

- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle
- Avoir au moins deux (02) références de projet/chantier en milieu pétrolier tant que responsable HSE

NB : Pour être évalué, chaque dossier du personnel exigé ci-dessus devra comporter les pièces suivantes :

- Un CV daté de moins de trois (03) mois et dûment signé par le candidat ;
- Une attestation de disponibilité ;
- Une copie légalisée de la CNI ;
- Une copie légalisée du diplôme requis
- Une copie légalisée de chaque attestation et certification requise.

L'absence d'une des pièces ci-dessus citées entraîne la note zéro (0) pour le poste concerné.



5

2

1

2

5

CRITERE III. Valeur Technique de l'offre	15
2	
1	
3.1. Le soumissionnaire doit fournir un plan d'action et un planning détaillé des prestations, précisant les méthodes d'exécutions y compris ressources humaines et matériels y relatives.	
3.2. Le soumissionnaire devra avoir pris connaissance des conditions et du lieu d'exécution des prestations. Il fournira l'attestation de visite de site signée par le Chef de dépôt ;	
3.3 Le soumissionnaire indiquera un délai d'exécution des prestations.	
CRITERE IV : CAPACITE FINANCIERE	10
Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2021, 2020) un chiffre d'affaires cumulé d'au moins cent millions (100 000 000) de francs CFA.	
CRITERE V : MOYENS MATERIELS ET LOGISTIQUES	10
5.1. Matériel informatique	
02 Ordinateurs ou laptops	
01 Imprimante	
01 Scanner.	
02 Logiciels (géotechnique et structure).	
NB : 0.5 point par matériel	
5.2. Matériel géotechnique	

CRITERES D'EVALUATION ET DE QUALIFICATION	P
01 densitomètre	
01 Scléromètre	
01 matériel pour Analyse Granulométrique	
5.3. Moyens Logistiques	
01 Pick up 4x4.	
5.4. Moyens topographique	
01 Théodolite- station totale	
01 GPS ou au moins équivalent	
Nota :	
Joindre les copies de factures ou tout autre pièce justificative équivalente certifiée par une autorité compétente.	

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des travaux (SDPEST), Téléphone : (+237) 679 51 88 84 ou 6 95 27 30 85.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'avis d'appel d'offre restreint tiendra également lieu de publication des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

DOUALA le 20 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE N° 00993/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 19.01.2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ETAPE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°15710/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 24 NOVEMBRE 2022 RELATIF AUX PRESTATIONS DE SERVICES INTERNET SECURISE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, Boulevard du 20 mai, B.P. 7167 Yaoundé, informe les soumissionnaires de l'appel d'offres n°15710/AONR/CAA/CIPM/2022 du 24 novembre 2022 pour les prestations de service internet sécurisé à la Caisse Autonome d'Amortissement, que l'unique soumissionnaire en course est qualifiée à l'ouverture de son offre financière. Il s'agit de :

- **MATRIX TELECOM.**

L'ouverture de l'offre financière sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de conférences sise au 5^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, sis au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, le **26 Janvier 2023 à 15 heures, heure locale.**

Le soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N° 00989/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 19.01.2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DES GADGETS DE FIN D'ANNEE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation n°14022/DC/CAA/CIPM/2022 du 21 octobre 2022, pour la fourniture des gadgets de fin d'année à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

DÉCIDE

Article 1^{er} : La Société **RAINBOW MULTI SERVICES & CONSULTING SARL**, BP. : 1268 Yaoundé – Cameroun Tel : (237) 966 414 111 / 699 428 495, a été retenue adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation n°14022/DC/CAA/CIPM/2022 du 21 octobre 2022, pour la fourniture des gadgets de fin d'année à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant toutes taxes comprises de **Francs CFA 32 478 334 (trente-deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille trois cent trente-quatre)** et un délai d'exécution de trente (30) jours.

Article 2 : Le Directeur Général de cette Société est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au premier sous-sol de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°0135-23/DAG/DG/PAD DU 13/01/2023 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE SCAM SECU, BP :16 648 YAOUNDE, DU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET AU CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022: LOT 3 (ZONE SOUS DOUANE ET ZONE AVAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut General des Entreprises Publiques ;
VU le Decret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant creation du Port Autonome de Douala ;
VU le Decret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant reorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Decret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 AoCit 2016, portant nomination du Directeur General du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Decembre 2018 portant Regime General Interne des Marches du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Decembre 2018 Portant creation, organisation et fonctionnement du Comite d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le systeme des marches du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comite chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0856/21/CA/PAD du 22 Decembre 2021 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2022 ;
VU l'instruction generate n° 007/22/DG/PAD du 06 Janvier 2022 fixant le cadre general de l'execution du budget du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0933-22/CA/PAD du 30 Mai 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches des Approvisionnement et Services du Port Autonome de Douala ;
VU le Dossier d'Appel d'Offres n° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 24/11/2022 relatif au gardiennage des biens, des installations portuaires et au controle de la circulation des usagers au Port Autonome de Douala.
VU le Compte rendu de la 1^{ere} session de la Commission Interne de Passation des Marches des Approvisionnements et Services du 05 Janvier 2023 ;
Considerant les necessites de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}. - La Societe **SCAM SECU, BP :16 648 Yaounde**, est adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 014/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 du 24 Novembre 2022 (lot 3) pour les prestations de gardiennage des biens, des installations portuaires et au controle de la circulation des usagers au Port Autonome de Douala.

MONTANT DU MARCHÉ : 74 391 608 F CFA TTC ;

- DELAI D'EXECUTION : vingt-trois (23) mois.

ARTICLE 2.- La presente decision sera notifiee au Cocontractant par le Maitre d'Ouvrage

ARTICLE 3.- Le Directeu,r des Affaires Generates est chargé de l'application des dispositions decoulant de la presente decision.

DOUALA le 13 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0097 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉNOVATION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 40/AONO/ADC/CIPM/2022 du 28/11/2022** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 009-23/ADC/CIPM/se du 13 janvier 2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 – La lettre-commande relative à la rénovation du salon VIP de l'Aéroport International de Maroua-Salak, est attribuée à la société **ATELIER POLYVALENT**, Tél : **699 60 82 10 /674 03 57 58**, BP : **30 675 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **dix-neuf millions neuf cent quarante-deux mille quatre-vingt-cinq (19 942 085) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **ATELIER POLYVALENT** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 16 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS



COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/C.AYOS/CIPM/2023 DU 20/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AYOS

FINANCEMENT

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) , BUDGET AUTONOME (BA) ,
N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune d'Ayos dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des Services et la réalisation des missions statutaires.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres consiste à l'acquisition, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant et la livraison d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine dont les caractéristiques ou spécifications techniques et les accessoires sont détaillés dans le Descriptif de la Fourniture (Pièce 5 du Dossier d'Appel d'Offres).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **32 000 000 (trente-deux millions) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun. Les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est cofinancée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) 28 000 000 FCFA et par la Commune d'Ayos 4 000 000 FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune D'Ayos, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune D'Ayos.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie D'AYOS, au plus tard le **17/02/2023** à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16 /AONO/C.AYOS/CIPM/2023 DU 20/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AYOS

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement " »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **six cent quarante mille (640 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général du Dossier d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **17/02/2023** à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Ayos, dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet ;
5. Absence ou non-conformité d'une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins vingt millions (20 000 000) de FCFA ;
6. Non-respect de toutes les spécifications techniques ;
7. Non satisfaction d'au moins 4 sur 6 des sous-critères essentiels ;
8. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié et de son sous détails.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre sur 02 sous-critères ;
Description du service après-vente sur 01 sous-critère ;
Certificat de garantie (signé sur l'honneur par le soumissionnaire) d'au moins un an (la garantie du constructeur n'étant pas incluse) sur 01 sous-critère ;
Planning et le délai de livraison inférieur ou égale à 60 jours sur 01 sous-critère ;
Références dans le domaine des fournitures sur 01 sous-critère.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Ayos.

YAOUNDE le 20 Janvier 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE NKOTENG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-NKOTENG/CIPM-PCCM/2023 DU 20/01/23 POUR LES DE CONSTRUCTION DE SEIZE
(1)LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PCCM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le **Maire de la Commune de NKOTENG** lance pour le compte de la Commune de NKOTENG, **Département de la HAUTE-SANAGA, Région du CENTRE**, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction **de seize (16) logements de type T2 et T3**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 02 blocs de 02 duplex jumelés de type T3 ;
- 02 immeubles R+1 de 04 logements de type T3 ;
- 02 blocs de 2 logements plain-pied de type T2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **trois cent quarante-deux millions cinq cent dix-sept mille cent quatre-vingt-dix (342 517 190) FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat Général de la Commune de NKOTENG** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM** à **MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NKOTENG et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM** à **MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de NKOTENG**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **17/02/2023** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001**
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **six millions huit cent mille (6 800 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le _____ à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou falsification des pièces ;

Absence de la caution de soumission ;

Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;

Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;

Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ; Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

a. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;

Références de l'entreprise (09 critères) ;

Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;

Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;

Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NKOTENG et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- NKOTENG : BP : 22 Nkoteng, Tél. 677 63 90 47 / 699 21 95 84 ;
- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE MBANDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-MBA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE L'HÔTEL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK**

FINANCEMENT

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) , BUDGET AUTONOME (BA) ,
N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre du développement des infrastructures de l'embellissement de la ville et de l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs, le Maire de la Commune de MBANDJOCK, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'Hôtel municipal de la Commune de MBANDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

L'installation de chantier et les travaux préliminaires ;

- Les terrassements ;
- Les travaux de maçonnerie et de béton armé ;
- Les travaux de charpente-couverture et faux-plafonds ;
- Les menuiseries bois, métallique et aluminium ;
- L'électricité ;
- Les peintures ;
- Les revêtements durs ;
- La plomberie sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est de **quarante-neuf millions sept cent cinquante mille (49 750 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mbandjock (SIGAMP) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mbandjock (SIGAMP), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de MBANDJOCK.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mbandjock (SIGAMP), au plus tard le **22/02/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001**
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **neuf cent quatre-vingt-quinze mille (995 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/02/2023 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbandjock, dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 80% (au moins 34 « OUI » sur 42) ;
- Absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
- Capacité financière inférieure à 20 millions Francs CFA ;
- Cumul des montants des marchés réalisés et réceptionnés au cours des deux (02) dernières années inférieur à 20 millions Francs FCFA ;
- Absence de la mention BTP (Bâtiment et Travaux Publics) sur le registre de commerce ;
- Absence d'un marché de bâtiment réalisé et réceptionné en qualité d'Entrepreneur principal au cours des cinq (05) dernières années.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Chiffre d'affaires de l'année 2021 supérieur ou égal **25 000 000** Francs CFA
- Les références ;
- Le délai d'exécution ;
- Le personnel ;
- Les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Le Maître d'ouvrage lors de l'attribution du contrat, et avant la souscription du contrat par l'adjudicataire proposé par la Commission Interne de Passation des Marchés, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de certaines tâches ou service initialement spécifié dans le devis quantitatif, sans changement de prix unitaires ou autre terme et condition. Le cumul de ces modifications ne devrait pas dépasser 20% du montant TTC proposé.

1. Additif

Le Maire de la Commune de Mbandjock se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbandjock.

YAOUNDE le 20 Janvier 2023

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**AVIS DE CONSULTATION N°00000001/DC/MINFI/CTR/2023 OF__ 18 JAN 2023 POUR L'EDITION ET LA
PRODUCTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES
ETABLISSEMENTS PUBLICS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
931100002799

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic, lance une consultation pour l'édition et la production de cinq cent exemplaires du rapport sur la situation des entreprises publiques et des établissements publics, dont trois cent (300) en langue française et deux cent (200) en langue anglaise.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent l'édition, la traduction, la prépresse, l'impression et le suivi de production de cinq cent exemplaires du rapport sur la situation des entreprises publiques et des établissements publics, dont trois cent (300) en langue française et deux cent (200) en langue anglaise.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 20 000 000 (vingt millions) de FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais et ayant une expérience avérée dans les prestations de fournitures de ce type, respectant la réglementation en vigueur et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Chapitre 93 du budget de l'Etat, par l'imputation budgétaire N°931100002799.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du courrier de la Commission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR), immeuble ex-CNR, 5^{ème} étage, porte 515, Yaoundé- Cameroun, Tél : 222 22 38 16. Fax : 222 22 38 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au bureau du courrier de la Commission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR), immeuble ex-CNR, 5^{ème} étage, porte 515, Yaoundé- Cameroun, Tél : 222 22 38 16. Fax : 222 22 38 50, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA), payable au Trésor Public.

PRÉSENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (03) enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de la demande de Cotation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies devra parvenir au Bureau du courrier de la Commission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR), immeuble ex-CNR, 5^{ème} étage, porte 515, Yaoundé- Cameroun, au plus tard le 07 MARS 2023 à -13 heures précises-, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION N° 00000001 _/DC/MINFI/CTR/2023 DU__18 JAN 2023
POUR L'EDITION ET LA PRODUCTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours.

Les fournitures seront livrées à la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR).

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 de la demande de Cotation, d'un montant de FCFA 400 000.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure à la pièce N° 12 du DC, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de FCFA 400 000.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établi postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07 MARS 2023 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR, dans sa salle de réunions sise au 5^{ème} étage, immeuble ex-CNR, porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

. CRITERES D'EVALUATION

15.1. CRITERES ELIMINATOIRES :

- absence ou non-conformité d'une pièce au dossier administratif au-delà du délai de 48 heures suivant la date d'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou document falsifié ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- absence de l'attestation sur l'honneur de non abandon de contrat au cours des trois dernières années ;
- absence d'une surface financière d'un montant supérieur ou égal à 70% du montant TTC du contrat ;
- omission d'un prix chiffré dans l'offre financière ;
- non respect d'au moins trois (03) des cinq (05) critères essentiels.

15.2. CRITERES ESSENTIELS :

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

Présentation générale de l'offre : respect de l'ordre d'agencement des pièces et chaque offre séparée par des intercalaires en couleur.

Le chiffre d'affaires du soumissionnaire au cours des trois dernières années ;

Les références du soumissionnaire ; délai de livraison inférieur ou égale trente jours.

Preuves d'acceptation Condition d'acceptation des clauses de la demande de cotation : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et CCTP (descriptif de la fourniture) remplis, paraphés et signés.

Seuls les soumissionnaires techniquement qualifiés seront admis à l'analyse financière.

Le détail des spécifications techniques est donné dans le Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPC).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises par la Demande de Cotation et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR), immeuble ex-CNR, 5^{ème} étage, porte 515, Yaoundé- Cameroun, Tél : 222 22 38 16. Fax : 222 22 38 50.

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION

Le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic CTR se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de cotation.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/ONCC/CPIM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES EN VUE DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC). FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation de ses locaux de Bonanjo, le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des sociétés devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour les travaux de réaménagement de l'immeuble siège de l'ONCC sis à Bonanjo.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet appel à manifestation relèvent essentiellement ceux relevant du de Génie Civil.

3. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux sociétés de droit Camerounais domiciliées au Cameroun et spécialisées Génie Civil.

4. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un dossier administratif et un dossier technique paraphés, rédigés en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires, dont un original, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le **10 Février 2023 à 12 heures précises**, au siège de l'ONCC sis à Bonanjo Douala, 9ème étage porte 9/4.

Critères d'évaluation des soumissionnaires en vue de la pré-qualification

- Présentation du Dossier et Compréhension de l'AAMI ; **05 Pts**
- Présentation de l'entreprise (Ancienneté, capital et capacité financière, logistiques et moyens humains) **30 Pts**
- Expérience du soumissionnaire assortie de référence en rapport avec les prestations offertes **30 Pts**;
- Offre technique avec la description des services offerts et la méthodologie de travail **35 Pts**

Total 100 Pts

5. Composition du dossier

Le Dossier de candidature sera présenté comme suit :

- Une première enveloppe dite “**Enveloppe A- PIECES ADMINISTRATIVES** ” contiendra les documents ci-après :
 - Une déclaration d'intention de soumissionner signée du Directeur Général de la Société soumissionnaire ;
 - L'original de l'attestation de non redevance datant de moins de trois mois ;
 - Une copie du registre de commerce et du Crédit mobilier
 - Une copie de la carte de contribuable.
- Une deuxième enveloppe dite “**Enveloppe B- OFFRES TECHNIQUES**” contiendra :
 - Une plaquette de présentation du consultant ;
 - Les qualifications de ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de la compétence requise (Joindre les CV détaillés) ;
 - Les références justifiées de l'exécution des travaux similaires ;
 - Une brève description de la méthodologie de travail ;

Les deux enveloppes seront placées dans une grande enveloppe fermée portant la mention suivante :

Avis d'Appel A Manifestation d'Intérêt N°001/AAMI/ONCC/CPIM/2023 du 20 Janvier 2023 pour la pré-qualification des entreprises en vue du réaménagement de l'immeuble siège de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

6. Critères d'évaluation

Toute pièce administrative non conforme entrainera l'élimination pure et simple du soumissionnaire concerné.

Seuls les candidats ayant totalisé une note au moins égale à 70 points sur 100 pourront participer à l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 20 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 00000004/ASMI/MINEE/SG/CI/2023DU 18 JANVIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE LA MODERNISATION DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE) A TRAVERS L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU COURRIER DU MINEE FINANCEMENT : BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre de L'Eau et de l'Énergie se propose par le présent Avis à Manifestation d'Intérêt Ouvert, d'arrêter une liste restreinte de Cabinets Nationaux qualifiés à soumissionner pour la modernisation du MINEE à travers **l'acquisition, l'installation et la configuration d'un logiciel de gestion et de centralisation du courrier du MINEE**, financée par les ressources de l'État, pour le compte de l'année budgétaire 2023.

Le Ministère de l'Eau et de l'Énergie face aux enjeux socioéconomiques actuels (accès à l'eau potable et à l'énergie pour toutes les couches sociales...) a vu son domaine de compétence s'élargir, avec pour corollaire une augmentation considérable du courrier à traiter au quotidien d'une part et des documents à archiver d'autre part. Les courriers et documents traités jusqu'ici manuellement entraînent un réel problème de traçabilité, d'où la difficulté de leurs suivis et les plaintes constantes des usagers.

Il est désormais impératif de dématérialiser la gestion du courrier et la conservation des archives du MINEE pour la traçabilité, l'adilgence dans le traitement des dossiers et face aux enjeux de divers ordres à l'instar des :

- Enjeux juridiques : Le MINEE doit fluidifier ses processus et conserver ses archives pendant une durée minimale. Ce délai de conservation, qui varie selon la nature des documents, peut aller jusqu'à cent-vingt ans. Il doit protéger ses droits en cas de contentieux et justifier son activité lors d'un contrôle.
- Enjeux de sécurité : Le MINEE devra sécuriser les sites d'hébergements des applications, les lieux de stockage des archives, physiques ou numériques. Ils doivent disposer de plusieurs outils de sécurité (mots de passe, pare-feu, traçabilité, etc.). Le MINEE devra également gagner en efficacité tout en assurant la sécurité et la fiabilité des processus.
- Enjeux financiers : le MINEE devra réduire le temps consacré à la recherche d'archives et augmenter la célérité des dossiers induisant ainsi une meilleure efficacité, un gain d'espace et une optimisation des coûts.
- Enjeux technologiques : L'information/ la donnée du MINEE devra être pérenne, interopérable entre les différents systèmes ou encore réversible entre format. Le MINEE devra en outre transformer tout son flux papier en flux numérique et automatiser leurs traitements.

De ce qui précède, il paraît opportun d'envisager une solution durable au problème de gestion de courrier et d'archivage de la documentation par l'acquisition d'un système moderne, sécurisé, fiable et efficient de gestion du courrier et de conservation des archives numérique.

2. Objet

La présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Cabinets ou Bureaux d'Etudes ayant des références avérées en matière de dématérialisation (passer du flux papier au numérique), de processus de gestion du courrier, de centralisation d'information et de conservation (stockage) des archives physiques et numériques.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt consistent à :

Tache 1 : Acquérir un logiciel de gestion de courrier et de conservation des documents numériques.

- Identifier les besoins réels des utilisateurs ;

- Faire une évaluation de l'existant ;
- Élaborer un cahier de charges ;
- Proposer une application web flexible (capable d'être modifiée en fonction des usages)
- Proposer un logiciel qui devra tourner sur les navigateurs de l'heure (Microsoft edge, Mozilla Firefox, Google Chrome, Opera, Safari, Konqueror, ..) ;

Ainsi l'application devra assurer :

- La gestion des flux de tous types de documents entrants, sortants et internes ;
- La dématérialisation (numérisation) et le classement de l'information ;
- La mutualisation et circulation de l'information ;
- Un Workflow paramétrable ;
- L'exploitation des indicateurs de suivi, délais et alertes associées (relance) ;
- Le traitement et l'exploitation des données statistiques (Statistiques en types de documents, volumétrie, délais) ;
- La liaison entre documents d'un même dossier ;
- La liaison et la fusion avec la suite des logiciels Microsoft Office ;
- La possibilité d'accès Full Web ;
- Les recherches « Full Text » et multicritères ;
- La gestion de la relance ;
- Le suivi de la distribution dans les services ;
- Le suivi du parcours du dossier dans les services ;
- La constitution des requêtes prédéfinies et la possibilité de composer de nouvelles requêtes ;
- L'archivage automatique et manuel ;
- La gestion des niveaux d'accès par utilisateurs et des groupes d'utilisateurs ;
- Proposer une application multi site et multiplateforme ;
- S'assurer de l'effectivité des postes de travail.

Un logiciel de gestion du courrier et de la numérisation des archives bilingue serait un atout.

Tache 2 : acquérir le matériel de numérisation et de stockage des documents.

Le prestataire doit acquérir le matériel spécifique à l'utilisation du logiciel de gestion du courrier et de conservation des archives physiques et numériques.

Désignation	Quantité
Ordinateur complet	5
Imprimante professionnelle	3
Scanner professionnels	5
Disque dur pour serveur	6
Baret mémoire pour serveur	4

Les caractéristiques des équipements à acquérir doivent être supérieures ou égales aux spécifications techniques suivantes :

Ordinateur complet

- **Processeur:** Intel® Core™ i3-10100 (3,6 GHz de fréquence de base, jusqu'à 4,3 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, 6 Mo L3 de mémoire cache, 4 cœurs) ;
- **RAM:** 4 Go de mémoire SDRAM DDR4-2666 (1 x 4 Go) ;
- **Disque dur:** Disque dur SATA 1 To 7200 tours/min ;
- **Carte graphique:** Intégré ;
- **Écran :** 20,7 pouces ;
- **Système d'exploitation :** Windows 10 Pro 64 bits installé avec licence ;
- **Bouquet office:** version 2016 installé et licence remise ;
- **Antivirus:** installé et licence remise.

Imprimante Professionnelle

- **Type d'imprimante:** Imprimante de groupe de travail - laser - monochrome
- **Format de support pris en charge:** A4, A5, A6, B5 (JIS)

- **Taille maximum du support (personnalisée):** 216 mm x 356 mm
- **Vitesse d'impression:** Jusqu'à 35 ppm - noir & blanc - ANSI A (Letter) (216 x 279 mm)
- **Résolution maximale (N&B):** 1200 ppp x 1200 ppp
- **Impression recto-verso:** Recto-verso
- **Connectivité standard:** USB 2.0/3.0
- **Interface:** USB 2.0, Ethernet 10Base-T/100Base-TX/1000Base-T
- **Processeur:** 800 MHz
- **RAM installée (max):** 256 Mo
- **Langage(s) d'impression:** PCL 5C, PostScript 3, PCL 6
- **Type de support:** Enveloppes, transparents, étiquettes, papier ordinaire, cartes, papier, papier recyclé
- **Capacité totale:** 300 feuilles
- **Gestion des supports:** Bac d'entrée 250 feuilles, bac polyvalent 50 feuilles
- **Taux d'utilisation mensuel:** 50000 pages
- **Volume mensuel recommandé:** 750 - 3 000 pages
- **Réseaux:** Serveur d'impression - Ethernet, Fast Ethernet, Gigabit Ethernet - intégré
- **Alimentation :** CA 120/230 V (50/60 Hz)
- **Configuration requise:** UNIX, Novell NetWare, Linux, Microsoft Windows 2000, Windows XP Édition Familiale, Windows XP Professionnel, Microsoft Windows Server 2003, Apple MacOS X 10.4, Apple MacOS X 10.3.9, Microsoft Windows Vista, Apple MacOS X 10.5.x, Microsoft Windows 7/8/10...
- **Deux Cartouche d'encre Toner appropriée**
- **CD des pilotes et manuel utilisateur en français**
- **La version la plus récente du modèle susmentionné peut être accepté.**

Scanner Professionnel

- **Type de scanner :** Alimentation par feuilles
- **Résolution de numérisation :** optique Jusqu'à 600 ppp
- **Taux d'utilisation (quotidien) :** Jusqu'à 5 000 pages
- **Détection d'alimentation multiple :** Oui
- **Types de support pris en charge :** Papier (ordinaire, jet d'encre), enveloppes, étiquettes, cartes (de visite, d'assurance, en relief, d'identité en plastique)
- **Formats de fichiers pour la numérisation :** PDF (uniquement image, accessible, MRC, PDF/A, chiffré), TIFF (une page, multi-page, compression : G3, G4, LZW, JPEG, DOC, RTF, WPD, XLS, TXT, XML, XPS, HTML, OPF, JPG, BMP, PNG ;
- **Capacité du bac d'alimentation automatique :** En standard, 150 feuilles
- **Vitesse de numérisation du bac d'alimentation automatique :** jusqu'à 60ppm/120ipm(n&b, 200 ppp)
- **Options de numérisation (ADF) :** Recto verso en un seul passage
- **Taille de numérisation (chargeur auto) maximale :** 300 x 864 mm
- **Systèmes d'exploitation compatibles:** Windows 8 (32 bits, 64 bits), Windows 7 (32 bits, 64 bits), Windows Vista (32 bits, 64 bits), Windows XP (32 bits, 64 bits) avec Service Pack 3, Linux, Mac OS
- **Connectivité standard :** USB 2.0 haut débit
- **Version Twain :** 2.1
- **Alimentation :** Tension secteur 100 à 240 V CA (+/- 10 %), 50/60 Hz (+/-3 Hz)
- **Contenu de l'emballage :**
 - Scanner avec bac d'alimentation HP Scanjet Enterprise 9000 ;
 - Câble USB 2.0/3.0 haut débit ;
 - Module d'alimentation et cordon d'alimentation ;
 - CD-ROM avec logiciels de numérisation [logiciel intelligent de numérisation de documents HP, KofaxVirtualRescan (VRS) Professional, IRIS Readiris Pro OCR, pilotes EMC ISIS/TWAIN, pilotes WIA, pilotes HP TWAIN] ;
 - Feuille de nettoyage pour le chargeur automatique de documents ;
 - Guide de démarrage rapide.

- Logiciels inclus :

- Logiciel intelligent de numérisation de documents HP ;
- pilotes EMC/Captiva ISIS;
- TWAIN;
- KofaxVirtualReScan (VRS) Professional;
- I.R.I.S. Readiris Pro OCR;
- WIA drivers ;
- Agent HP Web Jetadmin SNMP Proxy.

- **La version la plus récente du modèle susmentionné peut être accepté.**

Disque dur pour serveur

- Disque dur pour HP Proliant DL 380, 2.5" 2To 10000 RPM SAS 12Gb/s.

Baret mémoire pour serveur



- RAM 16 Go DDR4 pour HP Proliant DL 380.

Tache 3 : Mettre en production ledit logiciel du courrier

Préparer l'environnement de production :

- ü Booster le serveur ProLiant DL 380 avec des disques et des RAM ;
 - ü Virtualiser le serveur et mettre en place la raid 5 ;
 - ü Installer le système d'exploitation (Ubuntu server) ou Windows server le plus récent et stable au cas où la licence est acquise ;
 - ü Déployer le logiciel et créer les comptes d'administration et les comptes utilisateurs ;
 - ü Effectuer un mois d'essai et dresser un rapport de test ;
 - ü Réajuster l'application et finaliser l'installation, la configuration et la création des profils utilisateurs ;
 - ü Proposer un cahier de charge et une adaptation dudit application à la signature électronique ;
- L'application doit fonctionner à l'immeuble Ministériel N°1 et dans les deux sites annexes sis à Mvog Ada.

Tache 4 : le transfert des compétences au personnel du MINEE

- Former 3 administrateurs et assurer le suivi et la maintenance de ladite application pendant 1 ans ;
Former les utilisateurs à l'utilisation des équipements acquis ;
Former 10 utilisateurs de l'application selon leurs profils ;
- Produire les CD d'installation du logiciel et/ou les codes sources ;
- Produire le manuel utilisateur (en français et en anglais) ;
- Produire le manuel administrateur (en français et en anglais) ;
- Produire une lettre d'engagement à maintenir et à suivre l'application pendant une durée d'un (01) an après le début de mise en exploitation.

4. Période d'exécution

La durée des prestations relative à l'acquisition, la mise en production et la formation audit outil moderne de gestion et centralisation du courrier et des archives du MINEE est de trois (03) mois contractuels à compter de la signature de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

5. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les Cabinets ou bureaux d'études installés au Cameroun :

- Justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme ;
- Disposer du matériel et du personnel appropriés pour les prestations à réaliser ;
- Avoir une bonne expérience dans la modernisation des processus du courriers et d'archivage ;
- Disposer d'une capacité financière supérieure ou égale à sept millions (7 000 000) FCFA.

- N'avoir jamais fait l'objet d'un constat de carence technique ou financière dans le cadre d'un suivi et ou d'une étude de marchés antérieurs relevant de ce domaine au MINEE

6. Financement

Le financement des prestations sera assuré par le budget de l'Etat du Cameroun au titre de l'exercice 2023.

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais seront déposés en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, sous pli fermé contre récépissé au plus tard le 08 FEVRIER 2023 à 14heures précises, heure locale au Ministère de l'Eau et de l'Energie, B.P. 70 Yaoundé, à la Cellule Informatique, Immeuble Ministériel N°1, porte 02T03, avec la mention suivante :

**« AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00000004/ASMI/MINEE/SG/CI/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE LA MODERNISATION DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE A TRAVERS L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU COURRIER DU MINEE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Composition du dossier



Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite les Cabinets ou bureaux d'études intéressés et ayant l'expertise requise à manifester leur intérêt. Ils peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Ils devront manifester leur candidature en présentant leur dossier dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes :

La première enveloppe dite « enveloppe A » sera cachetée et portera la mention « **pièces administratives** ». Elle contiendra les documents ci-après :

A1	Déclaration d'intention de soumissionner (suivant modèle) timbrée, signée et datée faisant ressortir les noms, prénoms, qualité et nationalité de l'Entrepreneur
A2	Accord du groupement (le cas échéant)
A3	Pouvoir de signature (le cas échéant)
A4	Le statut juridique de l'entreprise ou le registre de commerce complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir aux signataires d'engager avec toutes les conséquences de droit la(les) société(s) pour laquelle la soumission est présentée. L'accord du groupement certifié le cas échéant.
A5	Une attestation de non-faillite établie par le tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
A6	L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI ? sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement.
A7	Une caution de soumission bancaire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours. La caution bancaire et la domiciliation bancaire doivent être du même Etablissement.
A8	Une attestation de non-exclusion des marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou l'un de ses représentants dûment mandatés.
A9	Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois.
A10	Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours.
A11	Déclaration sur l'honneur de non abandon sur le chantier ou marché

N.B : L'absence ou la non-validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

La seconde enveloppe dite « enveloppe B » sera cachetée et portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra les documents ci-après :

L'organigramme complet et le personnel composant le Bureau d'Etudes ;

La liste du personnel d'encadrement.

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes fournira la liste définissant le personnel clé dont :

- Chef de Mission : Ingénieur informaticien /Télécommunication BAC +5, 15 ans d'expériences et inscrit à l'ordre des ingénieurs ONIGE et possédant au moins une certification professionnel ITIL ayant conduit au moins 04 projets de modernisation des archives/courriers ;
- Archiviste documentaliste : BAC+5, plus de 05 ans d'expériences. Ayant participé au moins à 02 projets relatif à la modernisation des archives ;
- Un ingénieur informaticien : BAC +5 en gestion des projets /travaux informatique 05 ans d'expériences et avoir participé au moins deux projets relatif à la GEC/GED.

La liste du personnel ci-dessus sera accompagnée de :

- Une photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un curriculum vitae de chaque personnel, daté et signé ressortant clairement les missions effectuées, les lieux, les noms et adresse des clients, la valeur financière ainsi que les dates de démarrage et de fin desdites missions ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel, assortie d'une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- Une attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou une copie du contrat de travail dudit personnel ;

- Une définition des affectations proposées pour chaque personnel.

Les références du Bureau d'Etudes pour les prestations similaires

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'études présentera ses références pour des prestations similaires. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1^{ère} et dernière pages des marchés, attestations de bonne fin d'exécution, ou tout autre document faisant foi, etc.). Lesdites références devront clairement ressortir la désignation des prestations, le lieu d'exécution, le profil des experts utilisés, le nom du chef d'équipe, la valeur financière, les noms et adresses des bénéficiaires ainsi que les dates de démarrage et de fin desdites prestations.

Note méthodologique

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes rédigera une note méthodologique explicitant sa compréhension de l'étude à mener, l'organisation, la démarche à mettre en place pour sa réalisation ainsi que son planning d'exécution.

Les moyens techniques et matériels

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations et signer un certificat de vérification autorisant le maître d'ouvrage à vérifier l'effectivité dudit matériel.

Pour cela, il devra fournir une liste précisant l'âge, les photos et la description technique des moyens dont il dispose, avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises et/ou des factures) ou présentation de la convention de location.

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet automatique de l'offre du soumissionnaire.

Une attestation de capacité financière

Elle devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant doit être supérieur ou égal à sept millions (7 000 000) de francs CFA.

9. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce du dossier administratif à l'expiration du délai de quarante-huit (48) heures accordées par la Commission Interne de Pré-qualification du Marché ;
2. Non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisation pendant le délai de 48 h accordé aux soumissionnaires ;
3. Fausse déclaration, fausse pièce, pièce falsifiée ou non authentique ;
4. Non-exécution d'un marché antérieur ;
5. Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou dans le dossier technique ;
6. Avoir moins 70 points sur 100 sur les critères essentiels ;
7. Absence d'Attestation sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie de ne pas avoir abandonné le marché au cours des 06 dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas parmi la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

B. Critère essentiels

CRITERE	POINT	OBSERVATION
I-Présentation générale	2	
intercalaire	1	
Reluire	1	
II-Référence de l'entreprise (copie 1^{er} page et dernière page du contrat +PV de réception de la prestation ou attestation de bonne fin.	26	
Avoir réalisé 01 marché de 300 000 000 dans le domaine de modernisation des archives.	6	
Participation à deux projets de modernisation des archives/courriers	5*2	
Reference de trois projets relatif à l'archivage physique / électronique dans administration publics camerounaise à une hauteur de plus de 50 000 000	5*2	

III-Compréhension de la mission, présentation du logiciel, de la méthodologie et délai de réalisation	36	
compréhension de la mission	4	
Présentation du logiciel+ capture d'écran de l'application	8	
Caractéristique du logiciel (modules et descriptions)	4	
Exigence/contrainte du logiciel	3	
Architecture du logiciel	2	
Type de logiciel(open source/propriétaire)	3	
Lecture de codes-barres et de tickets	3	
Intégration avec Microsoft Office, GED,CRM, ERP, etc	2	
Sécurité des données	3	
Existence d'un module de travail collaboratif	1	
Modalité d'acquisition et d'utilisation(coût et nombre d'utilisateurs)	1	
Méthodologie et délai	2	
IV Qualification et expérience du cabinet	26	
1- Chef de Mission	10	
Diplôme certifié Chef de Mission : Ingénieur informaticien /Télécommunication BAC +5, 15 ans d'expériences	5	
Attestation ordre des ingénieurs ONIGE et certification professionnel ITIL	1.5*2	
Avoir conduit en tant que chef de projet 02 projets relatifs à la modernisation des archives /courriers dans une administration publics	1.5*2	
2- Archiviste documentaliste	8	
Diplôme certifié archiviste-documentaliste : BAC+5, minimum 05 ans d'expériences	5	
Expérience dans 02 projets relatifs à la modernisation des archives/courrier datant de plus de 5ans d'expériences	1.5*2	
3- Un ingénieur informaticien : BAC +5 en gestion des projets /travaux informatique 05 ans d'expériences et avoir participé au moins deux projets relatif à la GEC/GED	8	
Diplôme certifié ingénieur informaticien : BAC +5 en gestion des projets /travaux informatique 05 ans d'expériences	5	
expériences dans la réalisation de deux projets de modernisation des archives datant de moins de 05 ans.	1.5*2	
V-Moyens logistiques et matériels	2	

1 Véhicule carte grise	1	
2 informatiques Ordinateurs	1	
VI-Respect des spécifications techniques, de l'acquisition du matériel et du logiciel à fournir	8	
Ordinateur complet	2	
Imprimante professionnelle	2	
Scanner professionnel	2	
Disque dur pour serveur	1	
Baret mémoire pour serveur	1	
Total	100	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points/100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

10. Renseignements Complémentaires

Pour mieux garantir l'adéquation entre les résultats et les besoins exacts, la mise en place de l'application devra se faire avec une collaboration étroite des structures du Ministre de l'Eau et de l'Energie suivantes :

- La SDACL du MINEE ;
- Le cabinet du MINEE ;
- La CI du MINEE ;
- La DAJ du MINEE ;
- La DAG du MINEE ;
- La cellule SIGIPES ;
- Les Direction technique ;
- La Sous-Direction du personnel.

Dans le but d'éviter toute forme de perturbation, la formation du personnel des services centraux devra être délocalisée. Le produit final fera l'objet d'une réception officiel par le maitre d'ouvrage et pourra être étendu aux Délégations Régionales.

L'acquisition du document relatif au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est gratuite.

Toutefois, l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation des marchés publics en République du Cameroun.

Les Bureaux d'Etudes peuvent, aux heures ouvrables, obtenir ou consulter les Termes de Référence des prestations demandées et les informations complémentaires, dès publication du présent avis à la cellule informatique.

Tout renseignement complémentaire relatif au présent avis peut être obtenu à la Cellule Informatique du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Tel : 222 234 230.

11. Evaluation et publication des resultats

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Cabinets pré-qualifiés sera établie. Les bureaux d'études ainsi retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 57 alinéa 8 du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 00000005/ASMI/MINEE/SG/CI/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI) 2024-2027 DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie se propose par le présent Avis à Manifestation d'Intérêt Ouvert, d'arrêter une liste restreinte de Cabinets Nationaux qualifiés à soumissionner pour l'élaboration du schéma directeur informatique 2024-2027 du Ministère de l'Eau et de l'Energie, financée par les ressources de l'État, pour le compte de l'année budgétaire 2023.

Dans le cadre de sa mission, le Ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production de transport, de distribution de l'eau et de l'énergie.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau et en énergie ;
- de la prospection, de la recherche et de l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural ;
- de l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie ;
- de la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les Administrations concernées ;
- de la promotion des énergies nouvelles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- de la régulation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles, industrielles et sanitaires, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la gestion des bassins d'eau ;
- du suivi de la gestion des nappes phréatiques ;
- du suivi du secteur pétrolier et gazier aval ;
- du suivi des entreprises de régulation dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Par ailleurs, il dispose en son sein d'une Cellule Informatique (CI), dont la principale mission est la conception et la mise en œuvre du schéma directeur informatique aligné sur les stratégies du secteur Eau et Energie. En outre, la CI est en outre responsable : du choix des équipements en matière d'informatisation et d'exploitation des systèmes ;

- de la mise en place des banques et bases de données des différents sous-systèmes informatiques du Ministère ;
- de la sécurisation, de la disponibilité et de l'intégrité du système informatique ;
- de la veille technologique en matière d'informatique ;
- de la promotion des technologies de l'information et de la communication ;
- des études liées au développement, à l'exploitation et à la maintenance des applications et du réseau informatique du Ministère ;
- de la promotion de l'e-government.

C'est dans l'optique de concevoir et de mettre en œuvre du schéma directeur informatique de son secteur que le Ministère de l'Eau et de l'Energie envisage de procéder à la présélection des Cabinets ou Bureaux d'Etudes qui participeront à l'Appel d'Offres National Restreint dans la perspective de l'élaboration du Schéma Directeur Informatique (SDI) 2024-2027.

2. Objet

La présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Cabinets ou Bureaux d'Etudes ayant des références avérées en matière de production des documents de politique sur l'eau-énergie, des documents de stratégie sur l'eau-énergie, des documents sur les plans, audits et sécurités informatiques pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'élaboration du SDI 2024-2027.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt consistent à la production d'un document qui permettra de mener une vision prospective des projets dans les 3 années à venir. De manière spécifique il s'agit de :

- Définir le périmètre de l'étude, de préciser et faire valider les résultats attendus et proposer une démarche méthodologique ;
- Evaluer le niveau de mise en œuvre du SDI précédent et proposer des recommandations pour sa prise en compte dans le nouveau SDI ;
- Obtenir une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- Présenter une vision actualisée sur les normes, standards et les bonnes pratiques et faire une proposition ;
- Etablir les besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;
- Définir les axes principaux de la stratégie en matière d'informatisation et de modernisation du MINEE ;
- Décliner les axes stratégiques en scénarii pour permettre la définition d'une cible optimale ;
- Définir la cible organisationnelle optimale ;
- Constituer, mettre à jour le portefeuille projets pour l'aligner avec la cible définie ;
- Produire le Schéma Directeur Informatique 2024-2027 ;
- Elaborer un plan de conduite du changement.

4. Période d'exécution

La durée des prestations relative à l'élaboration du schéma directeur informatique 2024-2027 est de quatre (04) mois contractuels à compter de la signature de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation.

5. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les Cabinets ou bureaux d'études installés au Cameroun :

v Justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme ;
- Disposer du matériel et du personnel appropriés pour les prestations à réaliser ;
- Avoir une bonne expérience dans la production des documents de stratégie, d'audits et sécurités informatiques ;
- Disposer d'une capacité financière supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) FCFA.

v N'avoir jamais fait l'objet d'un constat de carence technique ou financière dans le cadre d'un suivi et ou d'une étude de marchés antérieurs relevant du domaine de l'énergie.

6. Financement

Le financement des prestations sera assuré par le budget de l'Etat du Cameroun au titre de l'exercice 2023.

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais seront déposés en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles sous pli fermé contre récépissé au plus tard le 08 FEVRIER 2023 à 14 heures précises, heure locale au Ministère de l'Eau et de l'Energie, B.P. 70 Yaoundé, Cellule Informatique, Immeuble Ministériel N°1, porte 02T03, avec la mention suivante :

« AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0000000005/ASMI/MINEE/SG/DERME/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI) 2024-2027 DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Composition du dossier

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite à cet effet les Cabinets ou bureaux d'études intéressés et ayant l'expertise requise à manifester leur intérêt. Ils peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Ils devront manifester leur candidature en présentant leur dossier dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur

deux enveloppes :

La **première enveloppe dite « enveloppe A »** sera cachetée et portera la mention « **pièces administratives** ». Elle contiendra les documents ci-après :

A1	Déclaration d'intention de soumissionner (suivant modèle) timbrée, signée et datée faisant ressortir les noms, prénoms, qualité et nationalité de l'Entrepreneur
A2	Accord du groupement (le cas échéant)
A3	Pouvoir de signature (le cas échéant)
A4	Le statut juridique de l'entreprise ou le registre de commerce complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir aux signataires d'engager avec toutes les conséquences de droit la(les) société(s) pour laquelle la soumission est présentée. L'accord du groupement certifié le cas échéant.
A5	Une attestation de non-faillite établie par le tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
A6	L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI ? sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement.
A7	Une caution de soumission bancaire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours. La caution bancaire et la domiciliation bancaire doivent être du même Etablissement.
A8	Une attestation de non-exclusion des marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou l'un de ses représentants dûment mandatés.
A9	Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois.
A10	Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours.
A11	Déclaration sur l'honneur de non abandon sur le chantier ou marché

N.B : L'absence ou la non-validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

La **seconde enveloppe dite « enveloppe B »** sera cachetée et portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra les documents ci-après :

1- L'organigramme complet et le personnel composant le Bureau d'Etudes ;

2- La liste du personnel d'encadrement.

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes fournira la liste définissant le personnel clé dont :

Un chef de projet ;

Un expert en Sécurité des SI ;

Expert en réseaux et systèmes.

Le Cabinet fournira les Curricula Vitae détaillés de chaque expert désigné. Ces experts doivent avoir les profils requis comme suit :

a. Le Chef de projet

Le Chef de projet doit être un ingénieur informaticien /Télécommunication BAC +5, 15 ans d'expériences et inscrit à l'ordre des ingénieurs ONIGE et possédant au moins une certification professionnel ITIL.

b. Expert en sécurité des systèmes d'information

L'expert en Sécurité des SI doit posséder un BAC+5, disposer de 10 ans d'expériences avec au moins deux certifications en sécurité : CCSE, CCNA, CCIE, CCNP, etc. Il a participé au moins à 02 projets similaires.

c. Expert en réseaux et systèmes

Le spécialiste en Systèmes, Réseaux et Sécurité doit être un ingénieur informaticien, disposer d'un BAC +5 en gestion des projets /travaux informatique avec 05 ans d'expériences et avoir participé au moins deux projets similaires.

3 - Les références du Bureau d'Etudes pour les prestations similaires

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'études présentera ses références pour des prestations similaires. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1^{ère} et dernière pages des marchés, attestations de bonne fin d'exécution, ou tout autre document faisant

foi, etc.). Lesdites références devront clairement ressortir la désignation des prestations, le lieu d'exécution, le profil des experts utilisés, la valeur financière, les noms et adresses des bénéficiaires ainsi que les dates de démarrage et de fin desdites prestations.

9. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du dossier administratif à l'expiration du délai de quarante-huit (48) heures accordées par la Commission Interne de Pré-qualification du Marché ;
2. Non-conformité d'une pièce du dossier administratif et non régularisation pendant le délai de 48 h accordé aux soumissionnaires ;
3. Fausse déclaration, fausse pièce, pièce falsifiée ou non authentique ;
4. Non-exécution d'un marché antérieur ;
5. Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou dans le dossier technique ;
6. Avoir moins de 75 points sur 100 sur les critères essentiels ;
7. Absence d'Attestation sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie de ne pas avoir abandonné le marché au cours des 06 dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas parmi la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.
8. La présentation générale de l'offre ;
9. Les qualifications et expériences du personnel ;
10. Les références des soumissionnaires dans les prestations similaires ;
11. La compréhension de la mission, la présentation de la méthodologie ;
12. Le délai de livraison ;
13. Les moyens logistiques et techniques.

2- Critères essentiels

CRITERE	POINT	OBSERVATION
I-Présentation générale	2	
Reluire	1	
intercalaire	1	
II-Référence de l'entreprise (copie 1 ^{er} page et dernière page du contrat +PV de réception de la prestation ou attestation de bonne fin).	35	
Avoir réalisé 01 marché de plus de 180 000 000 dans le domaine informatique	10	
Reference justifié en termes de SDI (2 références)	2.5*2	
Référence justifié en termes d'étude informatique (02 références)	5*2	
Reference en termes de sécurité réseaux informatiques /télécommunication (02 références)	5x2	
III-Compréhension de la mission, présentation de la méthodologie et délai de réalisation	25	
compréhension de la mission	10	
Méthodologie et délais	15	
IV- Qualification et expérience du cabinet	35	
1 - Chef de Mission	15	

Diplôme certifié Chef de Mission : Ingénieur informaticien /Télécommunication BAC +5, 15 ans d'expériences	5	
posséder au moins deux certifications professionnelle :ONIGE, ITIL ou certification en sécurité informatique ,	2.5x 2	
Expérience dans 02 projets similaires (SDI) en tant que chef de projet.	2.5 x 2	
2 -Expert en réseau et sécurité	10	
Diplôme certifié expert en réseau et sécurité : BAC+5, 10 ans d'expériences	5	
certification sécurité : CCSE, CCNA, CCIE, CCNP, etc	1 x2.	
Expérience dans 02 projets similaires	1.5 x2	
3 - Ingénieur informaticien	10	
Diplôme certifié ingénieur informaticien : BAC +5 en gestion des projets /travaux informatique 05 ans d'expériences	5	
expériences deux projets similaires	2.5*2	
V-Moyens logistiques et matériels	3	
Véhicule carte grise	2	
Informatiques Ordinateurs	1	
Total	100	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 75 points/100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

10. Renseignements Complémentaires

L'acquisition du document relatif au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est gratuite.

Toutefois, l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation des marchés publics en République du Cameroun.

Les Bureaux d'Etudes peuvent, aux heures ouvrables, obtenir ou consulter les Termes de Référence des prestations demandées et les informations complémentaires, dès publication du présent avis à la Cellule Informatique.

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes rédigera une note méthodologique dans laquelle il présentera de façon explicite sa compréhension de l'étude à mener, l'organisation, la démarche à mettre en place et le planning d'exécution pour la réalisation du projet.

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations et signer un certificat de vérification autorisant le maître d'ouvrage à vérifier l'effectivité dudit matériel.

Pour cela, il devra fournir une liste précisant l'âge, les photos et la description technique des moyens dont il dispose. Par ailleurs, il produira les pièces justificatives de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises et/ou des factures) et/ou convention de location.

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet automatique de l'offre du soumissionnaire.

Elle devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant doit être supérieur ou égal à cinq millions (5 000 000) de francs CFA.

Tout renseignement complémentaire relatif au présent avis peut être obtenu à la Cellule Informatique du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

11. Evaluation et publication des resultats

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Cabinets pré-qualifiés sera établie.

Les bureaux d'études ainsi retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 57 alinéa 8 du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 DU 10 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, portent sur :

LOT N° 1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire du personnel de la SNI;

LOT N° 2 : Globale Dommages des propriétés immobilières de la SNI.

3. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

N.B. : Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l'Appel d'Offres Restreint par **ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala – Téléphone 233 42 08 39 – Téléfax 233 42 61 75.**

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI, porte 133 de l'Immeuble siège de la SNI, téléphone 222 22 44 22, BP 423 YAOUNDE au plus tard le **_16 FEVRIER 2023_** à 10heures, heure locale. Elles porteront la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTEREN 001_/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS DU _10 JANVIER 2023_ POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) ».

N.B. Le candidat prendra soin de préciser le lot choisi.

5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

. Volume A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation en cours de validité, certifiée par les services compétents ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du domicile du candidat ;
- Un certificat d'imposition ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de localisation ;
- Une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- Un agrément du Ministère en charge des Finances et
- Une attestation justifiant l'adhésion du candidat aux dispositions du Code des Assurances de la CIMA.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

4.2. Volume B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation de la structure ;
- Les références du candidat pour les cinq (05) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé ;
- Une convention datant de moins de cinq ans avec ASCOMA CAMEROUN ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;
- Le chiffre d'affaires (CA) dans la branche concernée ;
- Les modalités de déclaration et de réparation des sinistres (procédure de déclaration et délais de réparation) ;
- Une description détaillée des garanties couvertes ;
- La liste du réseau des prestataires (Hôpitaux, Cliniques, Pharmacies et Laboratoires) dans les 10 régions du Cameroun.

Autres facilités liées à la gestion des

6. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

CRITERES ELIMINATOIRES

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;
- Convention de Gestion avec ASCOMA CAMEROUN
- Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

CRITERES ESSENTIELS

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaires)	5
2	Références du candidat pour les 3 dernières années dans le domaine de l'assurance maladie groupe, assistance et évacuation avec des entreprises de plus de 50 salariés d'un montant minimum de 35 millions de F CFA TTC (1 ^{ère} et dernière page du marché signé)	20
3	Une convention de GESTION avec ASCOMA CAMEROUN (datant de moins de 05 ans)	15
4	Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;	15
5	Représentativité sur le territoire national	10

6	Capacité financière (CA supérieur à 2 milliards = 15 pts (CA compris entre 1 et 2 milliards = 5 pts	10
7	Modalité de règlement des sinistres	5
8	Types de dommages ou risques pris en charge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
TOTAL		100

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Générales (porte 133) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 ou par mail sni@sni.cm, ldipanda@sni.cm.

8. Evaluation et publication des resultats

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation des prestations sollicitées. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la SNI de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 0112-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 40/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/11/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0097-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm du 16/01/2023** ,
La lettre-commande relative à la rénovation du salon VIP de l'Aéroport International de Maroua-Salak, a été attribuée à la société **ATELIER POLYVALENT, Tél : 699 60 82 10 /674 03 57 58, BP : 30 675 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **dix-neuf millions neuf cent quarante-deux mille quatre-vingt-cinq (19 942 085) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 16 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 000008/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALENUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)DURÉE : TRENTE (60) JOURS.DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Résultat du lot 3

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Prix final en FCFA Hors Taxes
NEW LOOK ENTREPRISE Tel :	64 500 000	Offres conformes pour l'essentiel et la moins disante
Autres soumissionnaires évalués		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Décisions
ELIMAX SARL Tel:691 25 97 45 / 655 77 53 92 Email : elimaxsarl@yahoo.com	75 000 000	Offre non conforme
ETS LALAWAI SERVICES Tel : 679 22 50 40	69 000 750	Offre non conforme
ETS BABBA DIDDI SARL BP: 3 051 Garoua Tel: 699 79 98 65	63 750 000	Offre non conforme

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leur offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 011-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 37/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 10/11/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0096 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 16 Janvier 2023**

La lettre-commande relative aux travaux de rénovation du bâtiment contigu au centre de formation pour le magasin de stockage des consommables de l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à la société **SETTCAM INTERNATIONAL Sarl, Tél : 691 18 45 82 / 673 92 17 48, BP : 3900 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-neuf millions huit cent soixante-quinze mille vingt-huit (29 875 028) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 16 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE N°00990/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 19.01.2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 14022/DC/CAA/CIPM/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES GADGETS DE FIN D'ANNEE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique :

Par décision N°**00989/CAA/DAG/SDAAB/SM** du **19.01.2023**

La Société **RAINBOW MULTI SERVICES & CONSULTING SARL**, BP. : 1268 Yaoundé – Cameroun Tel : (237) 966 414 111 / 699 428 495, a été retenue adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation n°14022/DC/CAA/CIPM/2022 du 21 octobre 2022 pour la fourniture des gadgets de fin d'année à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour des montants toutes taxes comprises de **Francs CFA 32 478 334 (trente-deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille trois cent trente-quatre)** et un délai d'exécution de trente (30) jours.

Le Directeur Général de la Société **RAINBOW MULTI SERVICES & CONSULTING SARL** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au premier sous-sol de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUENT' 0017/C/CRA/SG/2022 DU 17 JAN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES N° 27,28,29, 30,31,32 & 33 /M/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU PASSE APRES CONSULTATION N° 05/DC/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU _17 OCTOBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005034/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/OMBEC/AJSL DU 14 OCTOBRE 2022, RENOUVELEE PAR LETTRE N° 00212-23/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 12 JANVIER 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

FINANCEMENT : BUDGETS FEICOM & CR-AD 2022 ET SUIVANT. Le Président du Conseil Régional de TAdamaoua (Maître d'Ouvrage), communique : Par décision N°_017/C/cra/sg/2022 du _16 Janvier 2023 _les sociétés ci-après ont été déclarées adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susvisée ainsi qu'il suit :

INTITULES DES PROJETS	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAIS	ADJUDICATAIRES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 1	179 120 000	HUIT (08) MOIS	E. GE. TRA BP; 475 NGAOUNDERE, TEL: 699 854 447/679 828 284
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 2	179117134	HUIT (08) MOIS	ETSARABO BP : 18 TIGNERE Tel : 693 412 020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 3	119 026 534	HUIT (08) MOIS	ETS SOULEYMANOU HOUSSEINI, BP: 23 MEIGANGA.Tel: 677 977 892
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 4	119 059 999	HUIT (08) MOIS	ETS KAMGANG JEAN SIMPLICE BP: 376 NGAOUNDERE TEU 222251 727/699 855662
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 5	119052 000	HUIT (08) MOIS	SO.CO.SEC SARL, BP: 42 BANYO. TEL: 677 964 449 / 675 021 669
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 6	119027 920	HUIT (08) MOIS	ETS BARAKAAT B.P: 134 NDERE Tél : 699698 783
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. LOT 7	119059999	HUIT (08) MOIS	ETS KAMGANG JEAN QiMPi irp BP: 376 NGAOUNDERE TEU 222251 727/699 855 662

Les entreprises concernées sont appelées à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 17 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOHAMADOU DEWA

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N°_034_C /CRA/SG/2022 DU 17 JAN 2023 PORTANT ATRIBUION DE LETTRE COMMANDE N° 34 /LC/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU PASSE APRES CONSULTATION N° 006 /DC/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO -EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°005034/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AJSL DU 14 OCTOBRE 2022, RENOUVELEE PAR LEHRE N°.00212- 23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 12 JANVIER 2023, RENOUVELÉE PAR LETTRE N°.00212-23/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 12 JANVIER 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique:

Par décision N°_034/C/CRA/SG/2022 du 16 JANVIER 2023 La société ci-après a été déclarée adjudicataire de La Lettre Commande relative à la consultation susvisée ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	Délai	ADJUDICATAIRE
MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO - EDUCATIVES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA	45 000 000	NEUF (09) MOIS	ETS IDA BARNABAS, BP 00 NGAOUNDAL TEL 676528561

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 17 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOHAMADOU DEWA

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET
N°002/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT DE DIX
(10) RELAIS COMMUNAUTAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI POUR LE PROJET DE
RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Depuis 2012, la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad s'est considérablement aggravée. En effet, la dynamique des conflits dus à l'insurrection de Boko Haram a fortement perturbé les activités économiques (l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce,) et la circulation des personnes et des biens dans la zone concernée.

Face à un tel environnement ayant provoqué les déplacements massifs de population dans les pays concernés, doublé d'un assèchement progressif dudit lac lié aux effets de changement climatique (Nigeria Cameroun, Tchad et Niger), la nécessité d'une intervention urgente s'impose afin de faire face aux crises sécuritaires et alimentaires et la vulnérabilité des populations.

2. Objet

Depuis 2012, la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad s'est considérablement aggravée. En effet, la dynamique des conflits dus à l'insurrection de Boko Haram a fortement perturbé les activités économiques (l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce,) et la circulation des personnes et des biens dans la zone concernée.

Face à un tel environnement ayant provoqué les déplacements massifs de population dans les pays concernés, doublé d'un assèchement progressif dudit lac lié aux effets de changement climatique (Nigeria Cameroun, Tchad et Niger), la nécessité d'une intervention urgente s'impose afin de faire face aux crises sécuritaires et alimentaires et la vulnérabilité des populations.

3. Consistance des prestations

Placé sous la supervision de la responsable de la composante 1, les relais communautaires seront chargés de :

- assurer la facilitation communautaire afin d'engager pleinement les communautés dans toutes les activités mises en œuvre par le PROLAC ;
- mobiliser et conduire les séances de coaching hebdomadaires des bénéficiaires du projet
- conduire les séances de sensibilisation des bénéficiaires sur les sites du projet sur les questions de VBG, d'engagement communautaire et de cohésion sociale;
- contribuer à la mise en œuvre du MGP ;
- mobiliser les acteurs (jeunes, comités de gestion, représentants des associations, services techniques etc..) autour des activités communautaires ;
- veiller à la participation effective de toutes les couches (hommes, femmes, jeunes, déplacés, minorités ethniques) de la communauté aux différentes activités du projet ;
- collecter les données de base pour le profilage des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités global du projet ;
- mobiliser, animer et suivre les comités de gestion et de suivi pour la pérennisation des investissements du projet ;
- accompagner les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables dans l'identification des microprojets ;
- suivre et participer au processus d'actualisation des PCD dans leurs communes respectives ;
- accompagner la mise en œuvre des microprojets des ouvriers dans les chantiers HIMO ;
- contribuer à la collecte et à la remontée des données relatives aux activités du projet ;
- participer à l'organisation et l'accueil des missions de PROLAC et/ou partenaires techniques dans leurs zones de responsabilité ;
- collaborer avec les ONG partenaires du PROLAC agissant dans la zone pour faciliter leur mission ;
- élaborer les rapports mensuelles et trimestrielles à valider par l'UMOP;
- réaliser toutes autres tâches définies par le projet.

4. Période d'exécution

La durée du contrat sera de deux (02) ans renouvelables *avec une période de probation de six (06) mois* sur la durée du projet. Le renouvellement du contrat ne pourra se faire qu'après une évaluation jugée satisfaisante par le Maître d'Ouvrage Délégué sur les prestations du titulaire du poste.

5. Participation et origine

Le Coordonnateur National invite les candidats à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services et **devront indiquer la commune de leur choix**.

6. Financement

le Gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, a mis en place le Projet de Relance et Développement la Région du Lac Tchad (PROLAC).

7. Remises des offres

Les candidatures devront être soumises : **(i)** en version physique sous pli fermé **ou (ii)** par email **au plus tard le 01^{er} février 2023**, à l'adresse ci-dessous indiquée avec la mention suivante : « Avis de Sollicitation à Manifestations d'Intérêt N° 002/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 pour le recrutement de dix (10) relais communautaires dans le Département du Logone et Chari pour le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), **pour le compte de la Commune de.....**, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES PLIS ».

8. Composition du dossier

Les dossiers de candidature seront soumis en version physique (03 exemplaires dont 01 original et 02 copie marqués comme tels) **ou** en version électronique ; et devront comprendre les documents suivants : **a)** une lettre de motivation détaillée ; **b)** un curriculum vitae (CV) du candidat signé et daté de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat (Boîte postale, téléphone, e-mail, etc.) mettant en exergue les expériences similaires ; **c)** des copies simples des diplômes, attestations et/ou certificats de travail et tout autre document démontrant les aptitudes/qualifications du candidat.

9. Critères d'évaluation

- avoir au moins le Baccalauréat ;
 - avoir au moins 2 ans d'expérience en mobilisation et animation communautaire ;
 - connaissance des principes du développement local participatif et inclusif ;
 - qualités personnelles : intègre, esprit d'initiative, sens d'organisation ;
 - capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
 - aptitude à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain ;
 - avoir une expérience dans l'accompagnement psychosocial serait un atout ;
- savoir parler une des principales langues localement parlée dans la commune serait un atout

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse de dépôt des versions physiques des dossiers de candidatures est la suivante :

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National

Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad ;

Cameroun, Kousseri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousseri

Téléphone : (+237) 698 377 070

Les versions numériques seront transmises en même temps aux adresses email suivantes :

E-mail : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à bamabolie@gmail.com , amadasalih@gmail.com et sadjo.hawaoudiddi@gmail.com

KOUSSERI le 20 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERE N°001/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023
DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN GENRE AU SEIN DE L'UNITE
DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD
(PROLAC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Depuis 2012, la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad s'est considérablement aggravée. En effet, la dynamique des conflits dus à l'insurrection de Boko Haram a fortement perturbé les activités économiques (l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce,) et la circulation des personnes et des biens dans la zone concernée.

2. Objet

Depuis 2012, la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad s'est considérablement aggravée. En effet, la dynamique des conflits dus à l'insurrection de Boko Haram a fortement perturbé les activités économiques (l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce,) et la circulation des personnes et des biens dans la zone concernée.

3. Consistance des prestations

Depuis 2012, la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad s'est considérablement aggravée. En effet, la dynamique des conflits dus à l'insurrection de Boko Haram a fortement perturbé les activités économiques (l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce,) et la circulation des personnes et des biens dans la zone concernée.

Face à un tel environnement ayant provoqué les déplacements massifs de population dans les pays concernés, doublé d'un assèchement progressif dudit lac lié aux effets de changement climatique (Nigeria Cameroun, Tchad et Niger), la nécessité d'une intervention urgente s'impose afin de faire face aux crises sécuritaires et alimentaires et la vulnérabilité des populations.

4. Période d'exécution

La durée du contrat est de deux (02) ans, éventuellement renouvelable avec une période de probation de six (6) mois sur la durée du projet. Le renouvellement du contrat ne pourra se faire qu'après une évaluation jugée satisfaisante par le Maître d'Ouvrage Délégué et la Banque Mondiale, suite à une évaluation sur la base d'un contrat de performance.

5. Participation et origine

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN GENRE AU SEIN DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC).

6. Financement

le Gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, a mis en place le Projet de Relance et Développement la Région du Lac Tchad (PROLAC).

7. Remises des offres

Les candidatures devront être soumises : **(i)** en version physique sous pli fermé **ou (ii)** par email **au plus tard le 01^{er} février 2023**, à l'adresse ci-dessous indiquée avec la mention suivante : « Avis de Sollicitation à Manifestations d'Intérêt N° 001/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 pour le recrutement d'un (e) spécialiste en Genre au sein de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES PLIS ».

8. Composition du dossier

Composante 1 : la mise en place d'une plateforme régionale de gestion des connaissances à l'effet de mieux capitaliser tout le savoir généré grâce à la réalisation des études autour du Bassin du Lac Tchad ;

Composante 2 : la facilitation de la mobilité rurale en vue de permettre l'acheminement des productions agricoles des bassins vers les marchés locaux ;

Composante 3 : le développement des chaînes de valeur en vue de contribuer à la mise en place des activités génératrices des revenus dans la zone ;

Composante 4 : Gestion du Projet ;

Composante 5 : Intervention d'Urgence Contingente (CERC).

9. Critères d'évaluation

- avoir un diplôme supérieur (au moins BAC+5) en Sciences Sociales ou équivalent dans au moins une des disciplines suivantes : Genre et développement social, Sociologie, Anthropologie, Développement Rural ou des disciplines liées, Management des organisations, Relation Internationale ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle sur la gestion des risques EAS/HS ;
- avoir une bonne connaissance de la recherche appliquée sur les questions de genre, les défis et les opportunités dans le domaine de la recherche et le développement agricole ;
- avoir une bonne connaissance pratique avérée des principes de confidentialité, d'impartialité et de l'approche VBG centrée sur le/la survivant(e)
- avoir une bonne connaissance pratique des outils d'animation en milieu rural et en particulier des consultations avec les femmes, les filles et les populations vulnérables ;
- bonne capacité en coordination + expérience pratique avérée pour livrer des formations VBG a plusieurs acteurs (niveau national, local, et communautaire).;
- savoir et aimer travailler dans des équipes multidisciplinaires et multinationales ;
- être proactif et bien organisé ;
- avoir la capacité à travailler sous pression ;
- disposer de bonnes capacités en planification et résolution de problèmes ;
- avoir de bonnes compétences en rédaction ;
- maîtriser les logiciels informatiques (Word, Excel, Power point, internet) ;
- avoir une bonne maîtrise orale et écrite du français et/ou de l'anglais.

Avoir une bonne connaissance des langues locales

10. Renseignements Complémentaires

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National

Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad ;

Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousséri

Téléphone : (+237) 698 377 070

Les versions numériques seront transmises en même temps aux adresses email suivantes :

E-mail : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à bamabolie@gmail.com , amadasalih@gmail.com et sadjo.hawaoudiddi@gmail.com.

11. Evaluation et publication des resultats

N/A

KOUSSERI le 20 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !